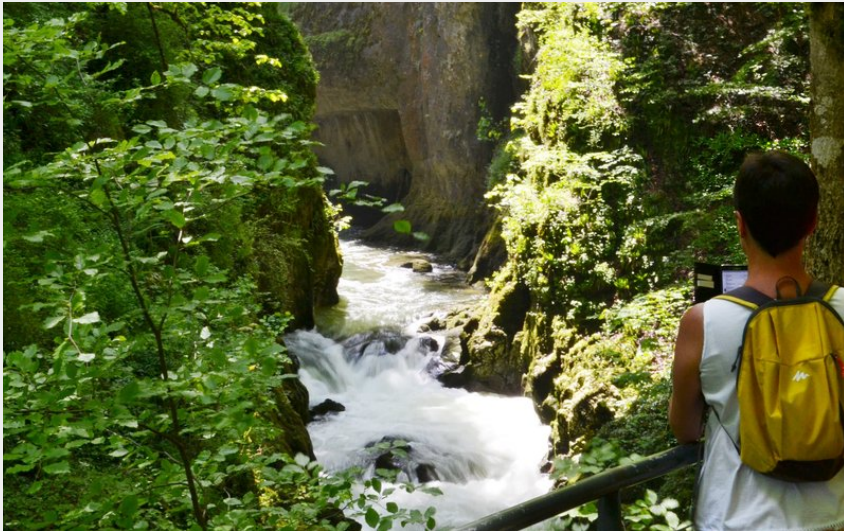
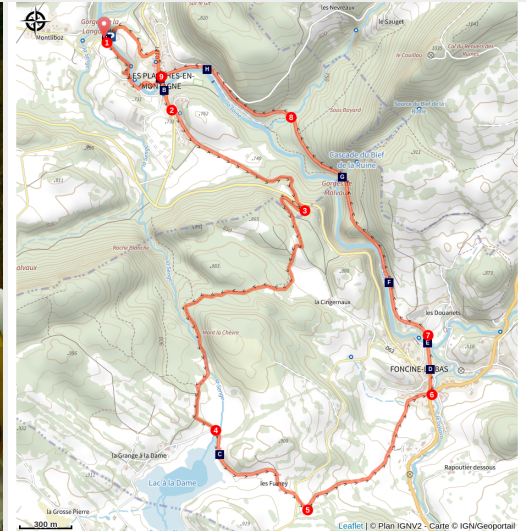


Eaux vives, Eaux dormantes / Langouette

Champagnole Nozeroy Jura - Les Planches-en-Montagne



(Langouette © Jura Tourisme)



Chutes impressionnantes ou cascades intermittentes, gorges profondes ou petits lacs : l'eau est présente tout au long du circuit. Avant de fournir de l'électricité, elle a actionné moulins, scieries, forges, lunetteries...

Les gorges de la Langouette ont été creusées par la Saine créant un canyon de 47 m de profondeur. Vous évoluez entre marmites, sauts, cascades dans un paysage somptueux.

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 9.7 km

Dénivelé positif : 313 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Les Planches-en-Montagne

Arrivée : Les Planches-en-Montagne

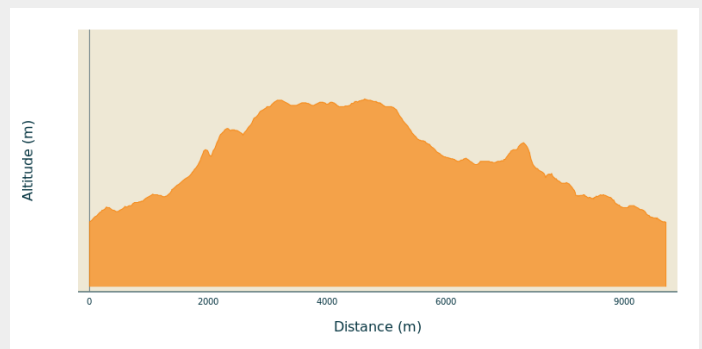
Balisage :

GR® (Grandes Randonnées) — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Les Planches-en-Montagne

2. Foncine-le-Bas

Profil altimétrique



Altitude min 699 m Altitude max 891 m

1. Au poteau **Le Martinet**, quitter le parking de la Langouette et passer le pont qui enjambe les gorges. Monter l'escalier à gauche et suivre le parcours aménagé le long de la gorge. Arriver en haut, prendre à gauche, puis encore à gauche sur le pont en bois et rejoindre la D 127 au village.
2. Après avoir traversé le pont routier, au poteau **Girod**, prendre à gauche direction "Malvaux" et monter sur un chemin goudronné puis en pierre. Traverser la D 127.
3. Depuis le parking, prendre direction **lac à la Dame** et suivre le sentier en lacets sur environ 500 m. Monter à droite dans les bois jusqu'à la bifurcation. Prendre à droite puis longer le pré en restant en bordure du bois. Continuer sur le sentier qui remonte dans une hêtraie, longer un ruisseau puis le traverser à droite par un gué fait de grosses pierres.
4. Longer une prairie, monter dans les bois et suivre un chemin agricole jusqu'au **Lac à la Dame**. Ce lac poissonneux est très riche par la flore qui l'entoure. Prendre à gauche et rejoindre le hameau des Fumey.
5. Au carrefour **Les Fumey**, traverser la route D 62 et descendre vers Foncine-le-Bas par le chemin en pierre.
6. Dans le village au poteau **FONCINE-LE-BAS**, prendre à gauche sur la D 127, la traverser vers une place **le champs de Mars** et suivre une petite route vers le **Viaduc des Douanets**.
7. Passer le viaduc et suivre la direction des Gorges de Malvaux par le poteau **Tram'jurassienne**. Traverser un tunnel de 180 m puis un autre viaduc (sur votre droite la cascade du Bief de la Ruine). Suivre l'ancienne voie du Tram dans la forêt.
8. A **sous Bayard**, continuer tout droit jusqu'au carrefour. Tourner à gauche et descendre vers les Planches-en-Montagne, direction "Canal Usine Fumey-Badoz". Entrer dans le village par le chemin des Chamois.
9. Au carrefour **LES PLANCHES EN MONTAGNE**, prendre à droite vers la mairie, descendre et tourner à gauche pour arriver au point de départ.

Sur votre chemin...



Sentier des Gorges de la Langouette (A)

La légende de la Dame du lac (C)

Le viaduc des Douanets (E)

Cascade du bief de la Ruine (G)

Les gorges de la Langouette (I)

Ancien relais de diligence (B)

Foncine-le-Bas (D)

La voie du tram (F)

Seuils et continuité écologique (H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Attention pendant la traversée de 10 m du tunnel obscur.

Ce parcours traverse des pâturages avec du bétail et emprunte des chemins forestiers. Aussi pour le respect des propriétaires et des exploitants qui vous autorisent le passage, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés.

Utiliser les passages aménagés pour franchir les clôtures et veiller à refermer les barrières.

Merci de tenir votre chien en laisse si vous en avez un.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains randonneurs.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la N5 entre Saint-Laurent-en-Grandvaux et Champagnole, sortir à hauteur de Pont de la Chaux et prendre la direction des Planches-en-Montagne. Après Chaux-des-Crotenay, prendre la D127E1 pour rejoindre le parking de la Langouette.

Parking conseillé

Champs-de-Mars, au coeur du village en direction des Planches-en-Montagne

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

***i* Lieux de renseignement**

Office de Tourisme Foncine-le-Haut

60 Grande Rue, 39460 Foncine-le-Haut

Tel : +33 (0)3 84 51 93 11

<http://www.juramontsrivieres.fr/>



Sur votre chemin...



Sentier des Gorges de la Langouette (A)

Au départ de l'église, la fée Langouette vous accompagne le long de ce sentier jalonné de panneaux d'interprétation pour percer les secrets de ces mystérieuses cascades et gorges de la Langouette, et admirer au plus près la beauté sauvage de ce canyon creusé par la Saine.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Ancien relais de diligence (B)

Cette imposante bâtisse construite en 1789, au toit brisé dit «à la Mansart», comporte deux étages de granges et deux étages de caves. Les relais devaient pouvoir accueillir un nombre important d'attelages. Pour les rouliers (voituriers - transporteurs) grandvalliers, qui travaillaient à leur compte ou pour celui de Maisons de roulage, les relais étaient d'indispensables haltes. À l'apogée du roulage, au milieu du 19ème siècle, les Maisons de roulage comme la célèbre Maison Bouvet, établirent leurs propres relais dans les villes importantes.

Crédit photo : Julien Vandelle



La légende de la Dame du lac (C)

Les pays de lacs sont hantés par de nombreuses légendes: fées, cavaliers et sorcières flottent au-dessus de leurs eaux mystérieuses. Plusieurs légendes sont à l'origine du nom du «lac à la Dame». L'une d'entre elle dit que ce petit lac a été creusé par le mystérieux cavalier qui errait au dessus des lacs de Bonlieu, des Maclu et de Narlay, à la demande d'une femme dont il était amoureux. En échange de cette faveur, elle se donnerait à lui corps et âme. Par temps brumeux, peut-être apercevrez-vous flottant sur le lac la longue robe blanche de la Dame!

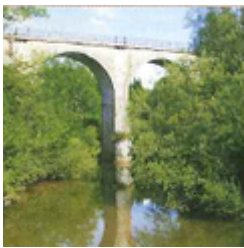
Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Foncine-le-Bas (D)

Dans le secteur de Grandvaux-Malvaux, carrefour de routes importantes entre Saint-Claude, Genève, Lons le Saunier, et Besançon, l'image des rouliers et des voituriers a longtemps symbolisé l'ouverture commerciale du territoire. A Foncine-le-Bas, cette tradition se manifeste par la présence de la voie du tram, entre Clairvaux-les-Lacs et Foncine, qui a entraîné la construction du viaduc des Douanets et d'une petite gare. Ces infrastructures ont représenté une opportunité pour les entreprises locales dont l'implantation était liée à l'utilisation de la force motrice de la Saine qui traverse le village à Foncine-le-Bas.

Crédit photo : F.JEANPARIS



Le viaduc des Douanets (E)

Les voies métriques devaient faire l'économie d'ouvrages d'art. Mais dans une région accidentée, les viaducs étaient le seul moyen de franchir rivières, gouffres et précipices. La ligne Clairvaux - Foncine a fonctionné de 1907 à 1939; les voies ont été démontées sous l'occupation.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



La voie du tram (F)

Au début du XXe siècle, la montagne jurassienne s'est équipée de 400 kilomètres de voies ferrées métriques complétant les grands axes d'intérêt général comme la ligne Andelot-La Cluse. Sur ces voies étroites, «le Tacot» transportait, été comme hiver, les biens et les personnes. La première liaison, Lons - Saint-Claude, est ouverte en 1898, Champagnole à Foncine-le-Bas par les Planches-en-Montagne en 1924 pour fermer en 1950. Les tacots sont bénéficiaires jusqu'en 1927. Puis pannes, déraillements, retards ainsi que l'essor de l'automobile scellent le sort du «petit train» en 1958 par la fermeture de la ligne Morez - les Rousses - La Cure. En cinquante ans, par leurs échanges et leurs ouvrages, les tacots auront marqué les mémoires jurassiennes et contribué à forger un patrimoine à l'image des viaducs des gorges de Malvaux.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Cascade du bief de la Ruine (G)

Jaillissant d'une source à plus de 1000 mètres d'altitude, uniquement après de fortes pluies, la cascade du Bief de la Ruine vous réserve un spectacle harmonieux entre l'œuvre de l'Homme et de la nature. Le viaduc oriente le regard vers la danse de l'eau sur la pierre, qui s'insinue naturellement entre les piles du pont.

Crédit photo : PNRHJ / Christian Bruneel



Seuils et continuité écologique (H)

De nombreux obstacles, seuils ou barrages, ont été construits de longue date dans les cours d'eau pour bénéficier de leur énergie hydraulique. La plupart d'entre eux n'a désormais plus d'usage et perturbe toujours le transport naturel des sédiments de la rivière et le déplacement des poissons. Par l'absence d'entretien, ils font peser des risques importants de déstabilisation des infrastructures voisines. La connaissance du fonctionnement des cours d'eau s'est aussi fortement améliorée, incitant les gestionnaires à tendre vers un fonctionnement plus naturel des cours d'eau en aménageant ou démontant les seuils inutilisés.

Crédit photo : PNRHJ / Bertrand Devillers



Les gorges de la Langouette (I)

Source de légendes et d'Histoire, les gorges de la Langouette sont riches de beauté et d'anecdotes à découvrir.

Crédit photo : Jean-Philippe Macchionni